



La transition écologique dans le secteur de la Santé

Les besoins en compétences et en formations pour accompagner l'éco-conception des soins

Sommaire

Introduction	3
1. Les enjeux du réchauffement climatique pour la santé publique	4
1.1 Le contexte	4
1.2 Quelques notions et chiffres-clés	5
1.3 Des enjeux en termes d'emploi et de formation	8
2. Les avancées du développement de l'éco-conception des soins	9
2.1 Des formations et des initiatives émergent	9
2.2 L'éco-conception des soins modifie certaines activités et métiers	12
3. Les freins au développement de l'éco-conception des soins	13
3.1 Des freins liés à l'enjeu écologique	13
3.2 Des freins liés à des enjeux emploi-formation	13
4. Des pistes de réflexion pour accompagner le développement de l'éco-conception des soins	15
4.1 Valoriser la diversité des modalités de communication et d'accompagnement des professionnels	15
4.2 Cibler les actions d'information, de sensibilisation, de formation, de professionnalisation et de coopération selon les types d'acteurs	17

Introduction

Les risques pour la santé humaine causés par les pollutions de l'environnement naturel, domestique et professionnel sont un réel enjeu de santé publique. En région, le Plan régional santé environnement (PRSE) – co-piloté par l'ARS (Agence régionale de santé), la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le Conseil régional – identifie les orientations stratégiques en matière de santé et d'environnement ainsi que les actions à mener pour y répondre.

Le Carif-Oref est sollicité par le Conseil régional afin d'alimenter la réflexion stratégique sur l'action 2 du PRSE4 : « **Intégrer la santé environnementale dans l'exercice des professionnels de santé et médico-sociaux, de la diffusion des messages de prévention à la qualité de la prise en charge.** »

La finalité de cette étude est d'identifier **les formations et les besoins en formation afin d'accompagner la transformation des pratiques de soins vers des soins plus éco-responsables**. L'éco-conception des soins vise à réaliser des soins ayant un moindre impact sur le plan sanitaire, environnemental, social et économique ; et ce à court, moyen et long terme.

La **méthodologie** proposée afin de répondre aux enjeux de l'étude :

- réaliser une revue de littérature ;
- identifier des enjeux climatiques et environnementaux liés au secteur ;
- réaliser des entretiens avec des acteurs du champ en région : ANFH (Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier) ; ARS (Agence régionale de santé) ; FHF (Fédération hospitalière de France) ; Aix Marseille Université ; ORS (Observatoire régional de la santé) ; OPCO Santé ; Organismes de formation/conseil ; C2DS (Comité pour le développement durable en santé) ; Cpias PACA (Centre de prévention des infections associées aux soins) ; Ifsen (Institut de formation en santé environnementale) ; AP-HM... ;
- spécifier les actions de formation ;
- proposer des pistes d'action.

1 · Les enjeux du réchauffement climatique pour la santé publique

1.1 Le contexte

- Le réchauffement climatique est une menace sérieuse pour la santé publique et les systèmes de santé. Paradoxalement, ces systèmes contribuent de manière significative aux émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'empreinte écologique. En France, les activités du secteur de la Santé représentent environ 8 % des émissions nationales de carbone.
- ➡ Enjeux de réduction d'impact environnemental de ce secteur, tout en assurant la qualité des soins.
- Le rapport de la **Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations Unies** de 1987 élabore le concept de Développement durable et le définit comme étant « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». Ce concept repose sur trois piliers, environnemental, social et économique.
 - Le **Pacte vert pour l'Europe** (*European green deal*) a fixé en 2019 l'objectif de neutralité climatique d'ici à 2050 dans tous les secteurs, y compris celui de la Santé.
 - En **France**, les **lois Grenelle I (2009) et II (2010)** tracent les grands axes d'une politique nationale « post-réchauffement climatique ». Les fédérations hospitalières, l'Ademe, le ministère de l'Écologie et le ministère de la Santé ont signé une convention portant engagement dans le cadre du Grenelle de l'environnement. Au niveau hospitalier, la **certification HAS – Haute autorité de santé** inclut aussi des critères environnementaux. Ces critères comprennent l'efficacité énergétique, la mesure et la réduction des émissions de gaz à effets de serre ainsi que la gestion des déchets (prévention tri et valorisation).
 - En **France**, une **feuille de route de décembre 2023 pour la planification écologique du système de santé français** recense les objectifs et actions à mettre en place pour réduire l'empreinte écologique du secteur sanitaire et médico-social.
 - Le **Plan régional santé environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur 2022-2027** présente un ensemble d'actions visant à améliorer la santé publique en intégrant des préoccupations environnementales (prévenir les risques environnementaux et favoriser des comportements sains). Ces actions ciblent l'atténuation et l'adaptation aux effets du changement climatique ainsi que la lutte contre les inégalités sociales et territoriales.

1.2 Quelques notions et chiffres-clés

Les **secteurs de la Santé et de l'Action sociale** couvrent un large panel de métiers, allant de l'infirmier à l'accompagnant éducatif et social (AES), et une diversité d'employeurs (hôpitaux publics, maisons de santé, Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), structures d'accueil de personnes en situation de handicap...



12 345 établissements des secteurs de la Santé et de l'Action sociale, **6 %** des établissements employeurs régionaux.
Dont **3,6 %** du secteur de **la Santé** et **2,0 %** du secteur de **l'Action sociale**.



304 720 actifs en emploi dont **84 %** de salariés (84 % tous secteurs).



La **part des femmes** demeure prépondérante parmi les effectifs en emploi dans ces deux secteurs : **78 %** (49 % tous secteurs).
Les hommes sont davantage représentés dans l'exercice libéral.



38 % des actifs en emploi dans ces secteurs **ont plus de 50 ans** (34 % tous métiers).
Les **moins de 25 ans** représentent 6 % des ces actifs (8 % tous métiers).



Dans les deux secteurs, le remplacement de la main-d'œuvre devient problématique d'autant plus que les **tensions sur les métiers s'intensifient**.
Les employeurs expriment de très grandes difficultés de recrutement.



Les enjeux de formation en **santé environnementale** se situent dans le contexte d'un secteur prépondérant dans l'emploi régional, et soumis à des besoins de main-d'œuvre importants.

Sources : Insee – RP 2019-2023, millésimé 2021 ; Insee, Flores 2021 - Traitement Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Champ : secteurs d'activités en NA38 QA-Activités pour la santé humaine et QB-Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement.

Santé environnementale

- D'après l'**OMS** (Organisation mondiale de la santé), la santé environnementale comprend les aspects de la **santé humaine** – y compris la qualité de la vie – déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement.
- La santé environnementale concerne également la politique et les **pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention** des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.
- L'OMS a montré qu'en Europe les facteurs environnementaux qui pourraient être évités ou supprimés provoquent 1,4 million de décès par an, soit au moins **15 % des décès**.
- Environnement et santé sont ainsi étroitement imbriqués. Le champ de la santé environnementale est d'autant plus vaste qu'il prend en compte un grand nombre de **facteurs environnementaux** par exemple, le changement climatique ou la pollution de l'air et les expositions à des substances dans les milieux qui entourent ou constituent le cadre de vie (habitat en zone rurale ou urbain, qualité du logement) ; les habitudes de consommation (alimentation, produits du quotidien et de consommation courant) ; ou le cadre de travail de la population.

- Pour nombre de nuisances environnementales, la connaissance précise des impacts sur la santé de la population est encore aujourd'hui difficile à établir. Dans ce contexte, les données produites pour la surveillance doivent alimenter des hypothèses approfondies par la recherche en santé environnement.
- Ainsi, la **santé environnementale constitue un axe prioritaire du programme de travail de Santé publique France** (l'agence nationale de santé publique, établissement public administratif sous tutelle du ministère chargé de la santé).



Enjeu d'apports de connaissances et de formations sur la santé environnementale car les facteurs environnementaux impactant la santé sont variés et l'actualité est dense dans ce domaine.

Éco-conception des soins

L'éco-conception des soins est une dimension de la santé environnementale.

Selon le **ministère de la Santé**, les soins écoresponsables – ou « éco-soins » – visent à offrir une prise en charge de qualité, sécurisée et pertinente, tout en réduisant l'impact environnemental.

Ces pratiques incluent des dimensions économiques et sociales, et concernent autant la pratique des soins que leur organisation ; que ce soit en ville, en établissement ou en structure médico-sociale.

Les **impacts attendus** sont :

- réduire l'empreinte carbone du secteur de la Santé ;
- limiter l'impact du secteur de la Santé sur l'environnement (pollution des eaux, expositions toxiques, etc.) ;
- maîtriser l'empreinte énergétique et écologique d'un soin, et ainsi tendre vers une sobriété des soins, ceci afin de contribuer à la pérennité du système de santé au bénéfice des patients.

➡ Enjeux de formation des professionnels de santé se situent dans cette triple perspective.



1.3 Des enjeux en termes d'emploi et formation

- L'amélioration de la soutenabilité environnementale des systèmes de santé est essentielle non seulement pour limiter l'empreinte écologique du secteur, mais aussi pour renforcer la résilience et **l'efficacité des systèmes de soins**, avec aussi des bénéfices pour la santé publique.
- La formation des professionnels de santé est importante pour renforcer la **prise de conscience de l'impact du secteur de la Santé sur le réchauffement climatique** ainsi que pour mettre en œuvre avec succès des réformes environnementales.
- Le PRSE4 prévoit de **renforcer les programmes de formation initiale** pour inclure des modules sur la santé environnementale ; notamment à travers des outils comme le module pédagogique numérique « Médecine et santé environnementale » disponible depuis 2023 dans toutes les facultés de médecine. Pour les professionnels déjà en exercice, l'accès à la **formation continue sera facilité**, en particulier sur les thématiques énergie-climat-santé et la transition écologique des soins.



Cette présente étude a pour ambitions **d'évaluer les besoins des professionnels en matière de formation** en santé-environnement et éco-conception des soins ainsi que de repérer les **formations** existantes en région.



2. · Les avancées du développement de l'éco-conception des soins

2.1 Des formations et des initiatives émergent

En Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Un **copil Green** est présent sur chaque site de l'APHM cogéré par la direction et les soignants (mais sur la base du bénévolat). L'objectif est de diffuser de l'information auprès des professionnels de santé (cf. encadré « Exemple d'action de formation dans le cadre du Copil Green APMH : #JournéeMondialeClimat 2023 » et « Outils Youtube : module de formation à l'éco-conception des soins ») : « *le besoin de formations est majeur, le nombre de personnes à former est très important. La sensibilisation doit devenir obligatoire pour tous les soignants. Besoin de notions clés pour gérer l'impact environnementale* » (professeur AP-HM).
- Marseille est la **première faculté de médecine en France** à intégrer un module dédié à l'éco-soins. Ce module, composé de cinq cours pratiques, aborde les gestes d'éco-conception des soins ; le cycle de vie des produits (depuis leur création jusqu'à leur fin de vie en tenant compte de l'impact écologique) ; ainsi que la gestion et le tri des déchets.
- En région, des **enseignements communs sont dispensés aux étudiants en santé** (médecine, pharmacie, maïeutique, odontologie, kinésithérapie, ...) afin de préparer des actions de prévention, notamment dans les écoles, sur des sujets tels que la santé bucco-dentaire ou la prévention des risques sexuels... Depuis 2023, un service sanitaire en santé est axé sur la santé environnementale.
- Le **guide régional sur l'éco-nettoyage**⁽¹⁾, diffusé aux établissements de santé, a pour objectif de promouvoir des pratiques de nettoyage durables et efficaces, tout en prévenant les risques d'infections. Il s'inscrit dans une démarche de réduction des impacts environnementaux et sanitaires, notamment en réduisant l'utilisation de produits chimiques agressifs et en optimisant les méthodes de nettoyage. Le guide aborde des points cruciaux, comme la **formation des personnels d'entretien**, afin qu'ils puissent adopter des pratiques sûres et responsables pour la santé des patients et pour l'environnement. Ce guide rappelle que le nettoyage dans les établissements de santé va au-delà de l'entretien quotidien, puisqu'il joue un rôle fondamental dans la prévention des infections associées aux soins. Il met également en lumière l'importance de l'évaluation des pratiques et l'usage réfléchi des produits, notamment pour éviter l'anti-biorésistance et la pollution des eaux. Ce guide met aussi l'accent sur les risques liés aux désinfectants chimiques et les perturbateurs endocriniens – souvent présents dans les produits de nettoyage – qui peuvent avoir des effets toxiques à long terme sur les patients et l'environnement.

⁽¹⁾ <https://www.preventioninfection.fr/document/guide-regional-eco-nettoyage-generalites-et-secteurs-de-soins-hors-salles-propres-et-environnement-maitrise/>
Et <https://www.preventioninfection.fr/interview-zoom-sur-le-guide-eco-nettoyage-par-dr-claude-bernet/>

Au niveau national

- L'**ANAP** (Agence nationale de la performance sanitaire et médico-sociale) a pour mission d'accompagner les professionnels des établissements sanitaires et médico-sociaux dans l'amélioration de leur performance. Depuis 2023, cette agence propose une formation aux dirigeants de la fonction publique hospitalière sur la transition écologique, visant à former tous les responsables des groupements hospitaliers du territoire d'ici fin 2024. Cette formation cible les directeurs, les présidents de commission médicale ou les coordonnateurs généraux des soins. L'objectif est de permettre d'engager un plan de développement durable. Le programme inclut une sensibilisation aux enjeux systémiques et à leurs impacts dans le secteur de la Santé, ainsi qu'un retour d'expérience et une mise en action.
- Le **Certibiocide**⁽²⁾ est une certification obligatoire pour les professionnels qui achètent, utilisent ou vendent des produits biocides dans certains secteurs. À partir du 1^{er} janvier 2025, toute personne impliquée dans l'acquisition de produits biocides – tels que les désinfectants – destinés aux professionnels devra être titulaire d'un certificat. Ce dernier est nécessaire pour les produits biocides (de type 2, 3 et 4), qui sont utilisés dans la désinfection et l'entretien des surfaces, y compris dans les établissements de santé. Actuellement, le processus de certification comprend une formation obligatoire de sept heures qui peut être suivie en présentiel ou en ligne. Cette initiative garantit que les achats de produits chimiques dans les établissements de santé sont effectués de manière éclairée, ceci afin d'éviter les produits toxiques ou inappropriés.
- Le **projet de remplacement des dispositifs médicaux à usage unique (DMUU)**⁽³⁾ par des produits réutilisables est une initiative pour réduire les déchets dans les établissements de santé. Actuellement, les DMUU sont largement utilisés, notamment pour des raisons de sécurité sanitaire et de praticité. Cependant, leur impact environnemental est significatif en raison de leur production, de leur consommation, et de leur élimination. Afin de répondre à cet enjeu écologique, des expérimentations sont en cours pour tester le retraitement des DMUU : il s'agit de permettre leur réutilisation après un processus de nettoyage et de stérilisation. Ce retraitement des DMUU, qui avait été interdit dans les années 1980, pourrait débiter sous forme d'une expérimentation à grande échelle à partir de 2024, avec des établissements sélectionnés pour participer à cette phase pilote.
- Un nouveau **guide concernant la gestion des déchets**⁽⁴⁾, spécifiquement destiné aux établissements de santé, devrait être publié d'ici la fin 2024. Ce guide fera partie d'une initiative plus large sur la prévention des déchets, notamment dans le cadre de la transition vers une économie circulaire. Il s'inscrit dans les actions menées par le ministère de la Transition écologique pour réduire la production de déchets et améliorer le recyclage, en particulier dans les secteurs comme la Santé. Ce document devrait fournir des directives pratiques sur les meilleures méthodes de gestion des déchets et les obligations des établissements, notamment concernant les déchets médicaux et hospitaliers.

(2) <https://www.monde-proprete.com/certibiocide-desinfectant-obligation>

(3) <https://www.igedd.developpement-durable.gouv.fr/retraitement-des-dispositifs-medicaux-a-usage-a3972.html>

et <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20240321-gestion-des-risques-l-experimentation-des-dispositifs-medicaux>

(4) <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/cadre-general-prevention-dechets>

Exemples d'actions de formation dans le cadre du Copil Green AP-HM : « #JournéeMondialeClimat 2023 »

La formation des internes : le 24 novembre 2023, les internes de 3^e et 4^e semestres toutes spécialités ont été formés par des experts nationaux à l'éco-conception des soins.

La formation des étudiants auxiliaires de puériculture : le 1^{er} décembre 2023 a eu lieu le premier cours de santé environnementale de France auprès des étudiants auxiliaires de puériculture.

La formation des étudiants infirmiers anesthésistes : cours de santé environnementale.

La formation des étudiants infirmiers et aides-soignants : sensibilisation aux enjeux climatiques pour contribuer à la compréhension de la situation et de son urgence.

Source : post LinkedIn de l'AP-HM.

Outils Youtube : module de formation à l'éco-conception des soins de la CNCM

Outil labellisé par la Conférence des doyens des facultés de médecine de France ainsi que la Coordination nationale des collèges d'enseignants en médecine (CNCM).

Responsables pédagogiques : Pr Julien Pottecher (MD PhD) et Pr Laurent Zieleskiewicz (MD PhD) :

- Éco-conception des soins 1B- Interactions entre l'environnement et le système de santé : <https://www.youtube.com/watch?v=Fz0RiUeYJyo>

- Éco-conception des soins 1B 2- Analyses en cycle de vie : <https://www.youtube.com/watch?v=vxqqZwlOgvl>

Webinaire « Soins et santé environnementale : une occasion de repenser le soin? » organisé par le Comité régional d'éducation pour la santé – CRES PACA

Piloté par Philippe Perrin, éco-infirmier et directeur de l'Institut de formation en santé environnementale (IFSEN)

Comment le secteur de la santé peut-il participer à la transition écologique ? Dans quelle mesure les établissements de santé peuvent-ils atténuer l'impact carbone de leurs activités ? Sachant que la moitié de l'empreinte carbone du secteur de la santé est liée aux médicaments et dispositifs médicaux, quelles nouvelles pratiques écoresponsables peuvent adopter les professionnels de santé ? Pour quels bénéfices ? Autant de questions qui sont abordées dans ce webinaire.

Lien : <https://youtu.be/LCZ0xxUvQJw>

Source : www.cres-paca.org

2.2 L'éco-conception des soins modifie certaines activités et métiers

- Les **nouveaux métiers liés à la transition énergétique et écologique** dans les établissements de santé – comme le métier de conseiller en énergie – sont essentiels pour accompagner ces structures dans leurs efforts de réduction de l'empreinte écologique. Ces professionnels sont chargés de réaliser des audits énergétiques, de définir des plans d'action pour améliorer l'efficacité énergétique ainsi que de sensibiliser aux enjeux environnementaux comme la qualité de l'air et la gestion des pollutions.
- Les établissements disposant d'un **référént dédié à la transition écologique** ont davantage tendance à développer la problématique de l'éco-conception des soins.
- Les **jeunes générations de praticiens montrent un intérêt croissant pour les enjeux de la transition écologique** et ils se mobilisent davantage sur ces sujets. Ces jeunes praticiens semblent plus motivés et engagés dans des actions concrètes. Certains acteurs interrogés estiment qu'à salaire équivalent, les jeunes privilégieront un poste rattaché à un service engagé dans des actions de transition écologique. S'engager dans une transition écologique pour un établissement peut donc être un levier d'attractivité de nouveaux talents : « *cela est un levier très important en termes de levier d'attractivité et fidélisation pour les professionnels de santé. Cela met du sens à la pratique* » (une professeure AP-HM).
- Les établissements veillent à **limiter l'emploi de produits chimiques**, notamment dans le cadre de l'entretien des locaux. L'un des principaux axes de cette transition est l'élimination des produits chimiques pour le nettoyage des sols, avec des méthodes plus écologiques et moins polluantes. Des initiatives comme la réduction de l'usage des produits chimiques destinés au nettoyage des sols sont mises en place dans le cadre de la gestion des risques chimiques pour les personnels de santé. L'utilisation de produits moins irritants ou de technologies comme la microfibre et la vapeur permet de diminuer l'exposition des travailleurs aux produits potentiellement toxiques, tout en assurant une bonne efficacité de nettoyage. Pour aller plus loin, des rapports recommandent l'utilisation de pratiques de nettoyage plus responsables : il s'agit de réduire la consommation de produits chimiques et de promouvoir des méthodes alternatives.
- L'ensemble des métiers de la santé sont concernés par ces évolutions mais certains sont plus impactés :
 - les **chirurgiens**, de par la gestion des dispositifs médicaux (implants, prothèses...);
 - les **professionnels en laboratoire** qui produisent des déchets variés (gants, analyses biologiques, aiguilles...), notamment ceux à risques infectieux qui nécessitent une gestion minutieuse pour protéger la santé publique et l'environnement ;
 - les **professionnels en pharmacie** qui sont concernés par le gaspillage de médicaments.

3. · Les freins au développement de l'éco-conception des soins

L'éco-conception des soins et plus largement la santé environnementale sont des sujets à forts enjeux dans la société actuelle ainsi que dans le système de santé. Malgré des améliorations marquantes explorées dans le chapitre précédent (et non exhaustives), **des freins restent à surmonter** pour permettre une prise de conscience plus collective par les professionnels de santé et un essaimage de bonnes pratiques.

3.1 Des freins liés à l'enjeu écologique

- Les thématiques **de la santé environnementale et de l'éco-conception, ne sont pas perçues comme une priorité** par l'ensemble des professionnels de santé. De plus elles se développent dans un contexte difficile marqué par des ressources financières et humaines de plus en plus limitées. L'absence de soutien politique empêche l'éco-conception des soins de devenir une priorité majeure. Le degré d'engagement repose sur l'appétence et la volonté de la direction ainsi que des professionnels. Enfin, il existe des besoins de formations importants, mais ces formations ne sont pas rendues obligatoires.
- La **santé environnementale est davantage traitée que l'éco-conception des soins**. Cette dernière thématique est rarement abordée dans les hôpitaux régionaux. Dans le cadre de la transition écologique, d'autres thématiques comme l'énergie, l'eau, la mobilité et l'alimentation reçoivent plus d'attention que l'éco-conception des soins.

3.2 Des freins liés à des enjeux emploi-formation

- Certains **membres du personnel font preuve de réticence** et ils manifestent de l'appréhension à changer leurs pratiques. Par ailleurs, la crise de la Covid a conduit au retour de comportements peu écologiques.
- Certains établissements se trouvent face à des **difficultés de recrutement, d'organisation et de turn-over** qui peuvent empêcher la diffusion de connaissances et de bonnes pratiques au sein des équipes de professionnels.
- Une **offre de formations initiale et continue peu développée**. La consultation de la base de l'offre de formation du Carif-Oref – recherche à partir de mots-clés relatifs à la santé environnementale, à l'éco-conception des soins, etc. – fait ressortir qu'il existe une seule formation abordant ces sujets (cf. encadré « État des lieux des formations en région »).

État des lieux des formations en région (non exhaustif)

- Une recherche a été réalisée en consultant l'ensemble des formations continues et initiales – y compris l'alternance – de la **base offre de formation du Carif-Oref⁽¹⁾** : cette investigation a été initiée à partir d'environ 30 mots-clés et expressions-clés situés dans les intitulés de formation, les blocs de compétences et les objectifs (ex : développement durable ; RSE ; éco-conception des soins ; éco-soins ; santé environnementale...). Cette recherche n'a abouti qu'à un seul résultat, à savoir une formation proposée par l'Institut Français des Sciences de l'Homme – IFSH intitulé « Santé environnementale ».
- Des **recherches complémentaires** effectuées sur internet ont permis de repérer les formations suivantes :
 - **Oscars** (Observation et suivi cartographique des actions régionales de santé)⁽²⁾ : en consultant cette base de données cartographiques des actions régionales de santé, il n'apparaît aucune formation en lien avec les mots-clés tels que éco soins ; éco-conception des soins ; santé environnementale...
 - **ODPC-ACP⁽³⁾** : cet organisme de formation en anatomie et cytologie pathologiques ne semble pas proposer de formation sur l'éco-conception des soins ou santé environnementale.
 - **DPC⁽⁴⁾** : il s'agit de l'Agence nationale du développement professionnel continu au sein de laquelle chaque professionnel de santé doit, par période de trois ans, suivre un parcours de DPC combinant de la formation et/ou de l'évaluation de pratiques professionnelles et/ou de la gestion des risques. Un minimum de deux actions de deux types différents est requis pour remplir son obligation de DPC. Il n'en ressort aucun résultat pour les mots « éco soins » ; « éco conception des soins » ; « éco conception » ; etc. dans le catalogue des actions de formations DPC. 10 résultats pour le mot-clé « santé environnementale » concernant des formations : en distanciel (nationale) : VR formation – Schiller advisory, Pathologies environnementales : renseigner les patients sur l'état de la science ; AFP agence formation professionnelle, L'impact de l'environnement sur la santé ; Kosma santé, Exposition aux polluants chimiques ? Informer ses patients pour mieux les protéger ; CHEM – Collège des hautes études en médecine. En présentiel en PACA : Eduprat, Appréhension des enjeux liés à la santé environnementale ; ARIP – Association recherche formation périnatalité, Entretien prénatal précoce et travail en réseau périnatal de proximité.
 - **AMU⁽⁵⁾** : Aix-Marseille Université propose un DU Santé environnementale en périnatalité et fertilité, formation de 1 an adressée aux médecins, aux pharmaciens et aux sage-femmes.
 - **CNEH⁽⁶⁾** : le Centre national de l'expertise hospitalière dispense une formation de sept heures sur les soins écoresponsables pour les directeurs des soins, les cadres de santé, les personnels paramédicaux ainsi que les directeurs et responsables en qualité-gestion des risques.

(1) www.cariforef.fr/Formation

(2) www.oscarsante.org

(3) www.odpc-acp.fr

(4) www.ogdpc.fr

(5) www.smpm.univ-amu.fr/fr/formations/formation-continue/sante-environnementale-perinatalite-fertilite

(6) www.cneh.fr

4. - Des pistes de réflexion pour accompagner le développement de l'éco-conception des soins

4.1 Valoriser la diversité des modalités de communication et d'accompagnement des professionnels

Ce chapitre met en évidence les principes et formules à privilégier en matière de modalités de communication, d'ingénierie de formation et d'ingénierie pédagogique ; ceci afin de favoriser la montée en connaissances et compétences en matière d'éco-santé et éco-conception des soins ainsi que la mise en œuvre d'actions relatives à ces thématiques.

- **Diversifier les modalités de communication et d'accompagnement**

- **Formats courts** (hors cycles de formation qualifiante), conformes aux disponibilités réduites des professionnels.

- **Approches adaptées aux contraintes financières** des établissements.

- **Démarches d'accompagnement** au plus près des besoins de chaque établissement, « *le contexte d'intervention des professionnels, leurs contraintes, les modes d'organisation des structures étant différents, il faut privilégier une démarche d'état des lieux et d'analyse des besoins, en amont de la mise en œuvre d'actions* » (acteur du champ de la formation).

- **Perspectives opérationnelles** s'appuyant sur des démarches collectives : « *travailler sur l'évolution des pratiques de conception des soins et de gestion d'établissement intégrant la dimension environnementale, en visant des résultats concrets, avec des étapes progressives, des indicateurs d'évaluation, etc.* » (praticien de santé).

- **Approches privilégiant le « préventif »** pour permettre une anticipation des problématiques environnementales.

- **Adopter une démarche progressive et ciblée**

Le **niveau de connaissance en matière d'éco-santé** et d'éco-conception des soins, et plus globalement le **niveau de conscience des enjeux** de transition écologique dans le secteur de la santé, sont **très variables** suivant les organisations, les catégories professionnelles et les individus... En conséquence, il paraît important que la mise en œuvre d'actions s'appuie sur l'identification des besoins relatifs aux différentes catégories d'acteurs (cf. chapitre suivant). Il est recommandé de favoriser l'appropriation progressive des contenus d'éco-conception des soins en visant une montée en compétences correspondant aux cinq étapes suivantes :

1. **Information** : une soirée Green organisée par le Copil Green de l'AP-HM permettant de diffuser un premier niveau d'information.
2. **Sensibilisation** : des webinaires et podcasts, formats courts mobilisables dans les « creux de planning » ; plutôt basés sur des témoignages (projets mis en œuvre, bonnes pratiques d'établissements... (cf. encadré « Des outils conçus par l'ANFH pour la montée en compétences des établissements). Les théâtres-forum peuvent lever d'éventuels freins et favoriser la mise en discussion (cf. encadré « Des outils d'information et de sensibilisation à l'éco-santé au travail – Siste PACA).
3. **Professionnalisation** : des formations courtes ; plateformes en ligne proposant un accompagnement *ad hoc*, formule basée en général sur une démarche d'autodiagnostic permettant d'identifier des axes de progrès, lesquels peuvent ensuite être « travaillés » notamment via une banque de ressources en ligne (cf. encadré « Des outils conçus par l'ANFH pour la montée en compétences des établissements »).
4. **Modules de perfectionnement**, sur des thèmes au choix. Exemples : journée d'échange, colloque ou séminaire (représentants d'institutions, organisme de formation, ligne managériale d'établissements...) ; forum régional santé environnement 2023 combinant plusieurs démarches de sensibilisation et de perfectionnement à travers une « expo interactive et itinérante » et des « plaidoyers » (construction d'argumentaires pour valoriser l'éco-santé).
5. **Cycles de formation complets** pour les experts et futurs experts tels que des Diplômes universitaires (DU), par exemple un DU Management du développement durable en santé, un DU Médecine environnementale ou un DU Management de la qualité des soins. Intégrer des modules obligatoires de santé environnementale et d'éco-conception des soins dans la formation initiale des professionnels de santé : médecine, odontologie, pharmacie, kinésithérapie, maïeutique et soins infirmiers.

Des outils conçus par l'ANFH pour la montée en compétences des établissements

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (ANFH) regroupe 16 délégations régionales, elles-mêmes déclinées en 26 délégations territoriales. Ces délégations accompagnent les établissements et les agents de la fonction publique hospitalière dans la mise en œuvre de leurs projets de formation et de gestion des compétences. Dans l'onglet Développement durable et RSE de son site, l'ANFH présente une palette d'outils de sensibilisation dans une perspective de montée en connaissance et d'autonomie des établissements.

D'une part, il s'agit d'outils thématiques ponctuels (webinaires, podcasts, vidéos « retours d'expérience »), notamment ceux qui ont été réalisés et mis en ligne à l'occasion de la semaine européenne du développement durable, par exemple :

- Des podcasts d'apports de connaissance sur le développement durable en santé sur le tri des déchets, l'éco-conception des soins, la décarbonation du secteur de la santé ou encore les liens entre changement climatique et santé.
- Des webinaires méthodologiques axés sur « comment favoriser le déploiement d'une politique de développement durable au sein de mon établissement ? », « comment mener un diagnostic de développement durable ? » ou « comment formaliser un plan d'action adapté à l'établissement ? ».
- Des vidéos « retour d'expérience » décrivant des initiatives locales mises en place par les adhérents de l'ANFH ou des établissements sanitaires et médico-sociaux.

D'autre part, dans une perspective structurante d'accompagnement partant des besoins des établissements, le délégué général de l'ANFH PACA évoque la mise en œuvre actuelle de la plateforme RSE et éco-conception, débouchant sur des usages extensifs de type « analyse de cycle de vie ». Il s'agit de partir d'un diagnostic – destiné notamment à recenser toute la chaîne des dispositifs médicaux utilisés, avec un système de scoring – puis d'identifier des pistes de progrès et des ressources pour monter en compétences.

Sources : entretiens d'enquête et www.anfh.fr/dossier-developpement-durable.

Des outils d'information et de sensibilisation à l'éco-santé au travail sur le portail du Siste PACA

Le Système d'information en santé, travail et environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur (Siste PACA) est une initiative animée par l'Observatoire régional de la santé, avec le soutien d'acteurs institutionnels tels que la Dreets, la Région, l'Agefiph ou plus récemment l'ARS. Le Siste PACA diffuse d'une part sur son site des informations en santé au travail à destination des médecins généralistes, spécialistes et d'un large spectre de professionnels de santé. Il propose d'autre part à ces acteurs de participer à des rencontres de sensibilisation et d'échanges sur la santé au travail, la prévention des risques ou le maintien dans l'emploi.

Parmi les fiches « Conduite à tenir » développées par ce système d'information et accessible sur son site, plusieurs sont relatives à des enjeux de santé environnementale au travail. Par exemple, une fiche sur l'exposition des travailleuses aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse⁽¹⁾ ou une autre sur l'exposition aux rayonnements ionisants⁽²⁾.

⁽¹⁾ <https://sistepaca.org/grossesse-travail/exposition-aux-perturbateurs-endocriniens-pendant-la-grossesse>

⁽²⁾ <https://sistepaca.org/rayonnements-ionisants/expositions-rayonnements-ionisants>

4.2 Cibler les actions d'information, de sensibilisation, de formation, de professionnalisation et de coopération selon les types d'acteurs

Ce chapitre a pour objectif de recenser et qualifier **quelques grandes catégories d'acteurs qui peuvent faire l'objet d'interventions** visant à les faire monter en connaissances, compétences ainsi qu'à favoriser leur engagement dans le champ de l'éco-santé et éco-conception des soins.

Catégorie 1

Médecins et responsables du management de la santé
(intervenant en établissements ou non)

- **Corps médicaux avec variété de statuts professionnels** et de contextes d'intervention ; en établissements, plutôt en management opérationnel (chefs de service hospitaliers, cadres de santé, etc.) ; cadres de santé publique ; médecins libéraux.
- **Différents types de managers en établissements** susceptibles d'être concernés par le développement de projets d'éco-santé et éco-conception des soins : direction générale ; managers administratifs et financiers ; direction des ressources humaines et RSE ; direction commerciale, logistique et achat ; experts en qualité, hygiène et sécurité.



Enjeux d'intervention auprès de cette catégorie d'acteurs :

- **Développer des démarches de diagnostics (notamment approches rapides de type autodiagnostic)** pour repérer le niveau de connaissance et d'engagement, variable suivant les établissements, les directions, les contextes d'intervention et corps de métier.
- **Sensibiliser et former en priorité les professionnels intervenant auprès de publics plus vulnérables**, dans le secteur de la petite enfance, les maternités, la prévention auprès d'adolescents ou la gériatrie....
- **Pour les intervenants libéraux (médecins traitants, paramédicaux...), privilégier la mobilisation des instances représentatives** (ex : Union régionale des professionnels de santé – URPS) et des campagnes d'information « light » (flyers, alertes par mails).
- **Pour les directeurs d'établissements médico-sociaux et les responsables des achats, assurer une meilleure formation à la gestion durable des achats et la mise en place de protocoles de retraitement.** En effet, ces décideurs sont souvent confrontés à un manque de formation sur ces pratiques ainsi que sur la connaissance des produits, notamment concernant les matériaux réutilisables et les options écologiques.
- **Intégrer dans la boucle de sensibilisation / formation les acteurs de santé au travail** notamment les services de prévention santé au travail – SPST, « *auxquels on peut avoir moins tendance à penser, alors qu'ils sont concernés aussi par des enjeux d'éco-santé* » (représentant de centre de ressources).

Catégorie 2

Professionnels dits « de première ligne »

- Professionnels travaillant avec des publics « vulnérables » tels que des **intervenants du secteur social** : assistantes sociales, conseillers en éducation sociale et familiale, professionnels de l'insertion sociale et plus largement **personnels d'accueil** de structures publiques ou parapubliques sur les territoires (maisons de service, mairies, etc.)
- Professionnels de **santé et paramédicaux en relation de proximité** avec les patients (proximité territoriale, consultations fréquentes, intervention au domicile des personnes, etc.) : mis à part les médecins traitants, il peut s'agir d'aides-soignants ou d'infirmiers (par exemple libéraux), d'aides à domicile ou de pharmaciens...



Enjeux d'intervention auprès de cette catégorie d'acteurs :

- Ces acteurs sont habitués à intervenir dans des sphères de la vie quotidienne (hygiène, prévention et éducation à la santé...) qui croisent l'éco-santé.
- Ils sont souvent désignés au cours des entretiens d'enquête comme des « **clefs de voûte** » pour sensibiliser le **grand public** – les patients et leurs proches – aux impacts de l'environnement sur leur santé (changements climatiques, pollution, etc.)

Les soignants et travailleurs sociaux, pivots de la sensibilisation des publics vulnérables

La ligne hiérarchique des établissements sanitaires et médico-sociaux n'est pas le seul ambassadeur de la promotion de comportements écoresponsables. Une étude de la Mission observation handicap du Carif-Oref PACA⁽¹⁾ s'est intéressée aux difficultés quotidiennes de travailleurs âgés confrontés à un problème de santé ou un handicap, en ciblant deux métiers marqués souvent par la précarité (aides à domicile et exploitants agricoles). Cette investigation fait ressortir le rôle prépondérant des infirmiers et des assistants sociaux – en l'occurrence infirmiers en santé au travail et assistantes sociales du travail – dans l'appui à la prévention ainsi que dans le suivi de l'hygiène, de la sécurité et de la santé au quotidien.

Dans un contexte de risques écologiques et d'évolution de l'environnement quotidien, ces professionnels aident les publics vulnérables à développer une vigilance, une régularité de comportements (prise de médicaments, hygiène corporelle et du domicile...) et à trouver des appuis extérieurs. L'étude fait ressortir que ce suivi quasi quotidien des soignants et travailleurs sociaux est essentiel pour des publics précaires confrontés à un « empilement de problématiques », qu'il s'agisse de problèmes de santé, de difficultés financières, de soucis langagiers, d'obstacles cognitifs ou de problématiques sociales (isolement).

Plus précisément, en matière d'éco-soins, un article publié par le site infirmiers.com⁽²⁾ souligne que ces professionnels sont au premier rang « pour accompagner la population vers des comportements favorables et protecteurs de bonne santé (hygiène de vie, sensibilisation au dépistage des cancers...), surtout lorsqu'il s'agit de patients chroniques en auto-traitement et suivis au long cours. »

(1) [Prévenir la désinsertion des seniors confrontés à un problème de santé ou un handicap quels enjeux et pistes d'action ? Carif-Oref de Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

(2) [Éco-responsabilité : des leviers d'action à l'hôpital comme en ville | Infirmiers.com](#)

Catégorie 3

Acteurs « relais » des secteurs de la formation professionnelle, de la santé et de la transition écologique

- **Instances interinstitutionnelles** (Crefop...).
- **Syndicats/organisations professionnel-le-s** du secteur de la formation (Synofdes, Agence nationale du développement professionnel continu – ANPDC...).
- **Opérateurs de compétences** (OPCO Santé...) et autres financeurs de formation intervenant dans les champs de la santé, médico-social (ANFH...).
- **Agences régionales et centres de ressources** en matière de transition écologique (ARB, Ademe, Cerema...) et en matière de santé (CRES PACA – Comité régional d'éducation pour la santé...).

➡ Enjeux d'intervention auprès de cette catégorie d'acteurs :

- Certains de ces acteurs concèdent que leurs représentations et **connaissances dans le domaine de l'éco-santé** sont **limitées** ; et que leur engagement, s'il existe, est plutôt récent.
- Ces structures peuvent être un relai important d'information et sensibilisation auprès des professionnels de santé (*cf.* encadré « Cap Écologie, un exemple de dynamique de professionnalisation des acteurs relevant d'OPCO Santé »).

- Il s'agit de **faciliter l'accès à la formation continue** en intégrant des formations dans l'offre de l'ANPDC (Agence nationale du développement professionnel continu), comprenant des programmes de Développement professionnel continu (DPC), d'Évaluation de pratiques professionnelles (EPP) ou de Gestion des risques (GDR). Ces sessions, publiées sur le site de l'ANPDC, seront ainsi ouvertes aux professionnels qui pourront s'y inscrire via leurs employeurs ou OPCO.
- Il s'agit aussi **d'allouer des moyens pour recruter du personnel** – en interne ou en prestation – œuvrant pour la sensibilisation à la santé environnementale. En effet les professionnels de santé ne disposent pas de temps dédié lors des consultations (*cf.* encadré « Projet FEES – Femmes Enceintes, Environnement et Santé »).

« Cap Écologie », un exemple de dynamique de professionnalisation des acteurs relevant d'OPCO Santé

Parmi les organisations professionnelles œuvrant pour la formation professionnelle dans le secteur de la santé, OPCO Santé possède les possibilités de professionnalisation propres à un réseau structuré autour d'une représentation nationale et de délégations territoriales : au siège et au sein de sa direction marketing, cet opérateur de compétences dispose d'un référent national intégrant dans son portefeuille d'interventions le champ de l'éco-santé ; ce référent étant à disposition en tant que personne ressource et développant des actions autour de cette thématique. L'OPCO, par exemple, a proposé une action de professionnalisation à partir de la démarche dite de Fresque du climat, démarche qui permet d'identifier les impacts climatiques sur le secteur de la santé.

OPCO Santé développe une palette d'interventions en lien avec le champ plus global de la transition écologique : certaines actions sont destinées à ses salariés ; d'autres, principalement, relèvent d'une offre de services à destination de ses adhérents (webinaires nationaux, ateliers en petits groupes de représentants d'entreprises, accompagnements individuels, offre de formation...). L'engagement d'OPCO Santé en matière de transition écologique est regroupé sous la bannière Cap Ecologie, avec un onglet dédié sur le site de l'opérateur de compétences.

Source : www.opcosante.fr

Projet FEES – Femmes enceintes, environnement et santé

Depuis 2017, l'APPA (Association pour la prévention de la pollution atmosphérique) déploie le projet FEES en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce projet vise à réduire l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux – en particulier ceux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques grâce à :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité sur les liens entre ces facteurs et la santé, afin que ces professionnels deviennent des relais de prévention pour les futurs et jeunes parents ;
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents, en particulier les plus vulnérables, aux polluants pouvant affecter leur santé.

Source : www.projetfees.fr

Catégorie 4

Instances territoriales en lien avec le champ de la santé

- Instances **interinstitutionnelles** : les Communautés territoriales des professionnels de santé (CPTS) et les Contrats locaux de santé (CLS) ;
- Instances **interprofessionnelles** : les acteurs du soin au niveau des Maisons de santé.

Certaines de ces instances sont susceptibles d'être déclinées à différentes échelles territoriales (régionale, départementale, comités locaux...). Elles peuvent regrouper un large spectre d'acteurs qui sont parties prenantes dans le développement de la santé environnementale (professionnels de santé, mais aussi acteurs publics et professionnels du développement local, architectes et urbanistes, milieux associatifs et acteurs du secteur social, experts de l'hygiène, de la sécurité et de la qualité...).



Enjeux d'intervention auprès de cette catégorie d'acteurs :

- Ces instances sont incontournables, leur ancrage territorial pouvant **favoriser des actions de proximité** auprès des professionnels et des habitants en matière d'éco-santé ;
- Cet ancrage territorial peut permettre de prévenir les **problématiques de dégradation environnementale** : « *penser seulement à l'éco-conception des soins, c'est limiter l'implication des acteurs de santé à des considérations très gestionnaires... il importe aussi qu'ils s'impliquent plus largement en matière d'environnement pour éviter l'accroissement des impacts négatifs dans le domaine de la santé* » (consultante en santé environnementale).

- La dimension collective – interprofessionnelle et/ou interinstitutionnelle – permet de **démultiplier les actions et favoriser les actions partenariales** (importance d'informer sur les possibilités de financements du types appels à projets, financements européens, etc.)
- Des acteurs interrogés insistent sur l'enjeu d'**intervenir auprès de regroupements d'acteurs** formels et informels, ceci dans la mesure où l'éco-santé renvoie à des **approches à la fois systémiques et très participatives** (ex : forum régional santé environnement 2023 organisé par Région, ARS et Dreal) ; notamment dans une perspective *one health* (penser la santé à l'interface entre celle des animaux, de l'Homme et de leur environnement, à l'échelle locale nationale et mondiale).
- En lien avec les deux points précédents, est évoquée l'importance de **sensibiliser au premier plan les acteurs publics** (par exemple chefs de service et chargés de mission des services déconcentrés et collectivités territoriales), selon une logique transversale, en dépassant la seule et unique sensibilisation des chargés de mission mettant en œuvre les politiques de santé (mais aussi intervenant sur d'autres domaines, social, urbanismes, politiques éducatives...). Ces actions de sensibilisation de « corps intermédiaires des fonctions publiques » est jugée capitale notamment pour faire du lobbying sur les enjeux de santé environnementale auprès des politiques.

Catégorie 5

Producteurs de connaissance réalisant des travaux statistiques, études *ad hoc* ou recherches universitaires, revues de littérature, capitalisation d'initiatives, etc.

Il peut s'agir notamment de :

- **laboratoires de recherche** ;
- d'**observatoires** (Observatoire régional de la santé – ORS, Carif-Oref, etc.) ;
- de **cabinets d'études** ;
- de « **sociétés savantes** » regroupant des experts et des amateurs éclairés à l'origine de travaux de recherche souvent publiés dans des revues émanant de ces sociétés (cf. inventaire non exhaustif répertorié sur [Les sociétés savantes de médecine : RecoMédicales](#)) ;

- de « **think tanks** » – groupes de réflexion réunissant des experts et soumettant leurs réflexions aux pouvoirs publics ainsi qu'à divers cercles d'acteurs (ex : The Shift Project, think tank en matière de transition écologique disposant d'une équipe dédiée au champ de la santé et réalisant divers travaux dans le domaine de l'éco-santé, [plan de transformation de l'économie française : focus sur la santé – The Shift Project](#)), etc.



Enjeux d'intervention auprès de cette catégorie d'acteurs :

- Peuvent être des **partenaires potentiels** (apport de connaissances) pour le développement d'actions d'information, sensibilisation ou professionnalisation.
- Peuvent être aussi **des relais importants pour la diffusion d'événements** en matière d'éco-santé.

L'ORS, un apport de connaissance croisant santé et environnement

Dans le cadre de la réalisation de portails d'informations statistiques, de tableaux de bord ou d'enquêtes échantillonnées, l'Observatoire régional de la santé porte notamment deux démarches de collecte et de traitement de données en santé environnementale :

1/ L'extension régionale du Baromètre santé environnement – BSE⁽¹⁾, démarche d'enquête nationale auprès d'un échantillon de population, ayant pour but de « tester les connaissances et opinions des sondés » sur le lien santé/environnement (avec par exemple des questions relatives aux impacts du changement climatique sur la santé, d'autres concernant les problématiques d'éco-anxiété, etc.)

2/ L'intégration d'indicateurs en éco-santé au sein de l'outil en ligne SIRSé⁽²⁾ – Système d'information régional en santé – réalisé et alimenté par l'ORS.

Entre autres travaux sur ce double champ, l'ORS, dans le cadre du 3^e Plan régional santé environnement (PRSE3), avait produit une « Note sur les principales connaissances disponibles en Santé Environnement et exemples d'initiatives de collectivités locales », action financée par l'ARS, la Région et la Dreal (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement).

Par ailleurs, dans le champ de ses missions d'accompagnement et animation de réseaux d'acteurs, l'observatoire a mis en place une démarche nommée Urbanisme favorable à la santé (UFS), « méthodologie d'état des lieux par territoires et d'animation de groupes de travail, mobilisant en particulier des acteurs publics, des techniciens de l'aménagement, des acteurs de santé – santé publique, médecine générale, etc. »

⁽¹⁾ Baromètre santé environnement, ORS PACA.

⁽²⁾ www.sirsepaca.org

Conclusion et perspectives

- La prise de conscience grandissante des enjeux environnementaux, couplée à des actions concrètes telles que l'intégration de modules d'éco-conception dans les formations initiales et continues, montre que des progrès peuvent être réalisés en matière de transition écologique dans le secteur de la santé. Ce secteur, en raison de son poids économique et de ses enjeux de santé publique, dispose de leviers puissants pour devenir un **acteur clé de la transition écologique**. Les initiatives récentes, telles que la formation des responsables hospitaliers et la création de guides pratiques pour une gestion plus responsable des déchets et des soins, ouvrent la voie à un modèle de soins plus durable.
- Pour pérenniser cette dynamique, il est essentiel de **renforcer les actions de sensibilisation et de formation, d'adapter les modalités d'accompagnement** aux contraintes des établissements, et de **promouvoir une coopération interinstitutionnelle et interprofessionnelle**. Une approche graduée, visant à faire évoluer progressivement les pratiques tout en prenant en compte les spécificités de chaque établissement, semble être la clé pour intégrer l'éco-conception des soins de manière systématique et durable dans le système de santé.
- Ainsi, l'éco-conception des soins représente une opportunité de transformer le secteur de la santé pour qu'il devienne **plus respectueux de l'environnement, tout en améliorant la qualité des soins et en répondant aux défis sanitaires du futur**. La mise en place d'une stratégie coordonnée, soutenue par des formations adaptées et des politiques publiques ambitieuses, permettra de renforcer la résilience du système de santé face aux crises environnementales et sociales à venir.

Bibliographie

- **Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, Plan Régional Santé Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur 2022-2027. Plan d'actions, 2024
- **Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, Rapport : pratiques et achats responsables pour l'entretien des locaux en établissements sanitaires et médico-sociaux, 2017
- **BONNET Laure, MARCANTONI Juliette, D'ARANDA Erwan**, Éco-conception des nouveaux parcours de soins, art. Le Praticien en anesthésie réanimation, 2022, no 1, p. 20-27
- **GREC Sud**, Cahier santé Groupe régional d'experts sur le climat, La santé face au changement climatique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2019
- **Réseau ÎSÉE – Ile de France santé environnement**, Évaluation des besoins en matière de formations santé-environnement destinées aux professionnels de santé et de la petite enfance et préconisations à leur déploiement régional, Septembre 2022
- **MOMAL Gabin**, Injections intravitréennes – Réduire l'impact environnemental via une démarche d'éco-conception des soins, Revue gestions hospitalières n°612, janvier 2022
- **PESSAUX Patrick**, Soins éco-responsables : comment concilier prévention et contrôle de l'infection et éco-responsabilité, Collectif éco-responsabilité en santé – Ceres Association Française de Chirurgie – AFC – viscérale et digestive, congrès, NHC Strasbourg, juin 2022
- **SEPPÄNEN An-Veera et OR Zeynep**, Comment améliorer la soutenabilité environnementale des systèmes de santé ? Une revue de littérature et un cadre d'action pour la France, Irdes, n° 278, Mai 2023
- **SOUSSAN Clara**, Quelle est l'offre de formation en santé environnement pour les professionnels de santé en France métropolitaine en 2022-2023 et comment en améliorer l'accès ? Thèse, 2023
- **TOMA Olivier**, L'Eco Conception des actes et des soins : de quoi parle-t-on ? ManagerSante.com, 25 juillet, 2022

Retrouvez l'ensemble des travaux de la Mission Sanitaire et social du Carif-Oref PACA sur la page dédiée [ICI](#)

Depuis 2008, le Carif-Oref observe les métiers et les formations du sanitaire et du social et produit des études thématiques ainsi que des tableaux de bord portant sur la formation ou sur les secteurs d'activités et les métiers. À travers cet ensemble de publications, le Carif-Oref donne à voir les évolutions, les enjeux et les perspectives qui touchent certains métiers en matière d'emploi et de formation, dans un contexte de transformations majeures : vieillissement de la population, rationalisation budgétaire, évolutions législatives et réglementaires.



Directrice de publication : Géraldine DANIEL
Réalisation : Lydie CHAINTREUIL (Cheffe de projet), Anaïs HERAUD
et Pierre LORENT
Conception graphique : Florence SCHULE et Marie-Louise MENDY

Cette publication a bénéficié d'un financement de

